

UN CONGÉ PRÉNATAL, MAINTENANT!

Mais qu'attend le Conseil d'État?

Fin 2024, la commission des pétitions du Grand Conseil genevois approuvait à l'unanimité notre pétition pour un congé prénatal de 4 semaines dans les secteurs publics et subventionnés. Le Grand Conseil lui-même en fit de même peu après, à une large majorité (tous les partis sauf le PLR).

Aujourd'hui, le Conseil d'État n'a plus que quelques mois pour prendre à son tour position sur notre texte... Espérons qu'il n'attende pas le 14 juin prochain pour ce faire: le 8 mars, n'oublions pas de le lui rappeler!



Plus d'infos sur grevefeministe-ge.ch

8 mars 2025 Journée internationale des luttes féministes

15H00 – POSTE DU MONT-BLANC: PRISES DE PAROLE

15H45: MANIFESTATION

17H00 - PLAINE DE PLAINPALAIS: FEU DE RAGE

DÉLÉGATION FÉMINISTE DU CARTEL : <u>CAHIER DE REVENDICATIONS</u> - QUELQUES RÉSULTATS, ENCORE BEAUCOUP À NÉGOCIER

Parmi les <u>nombreuses revendications féministes</u> portées par le Cartel intersyndical devant le Conseil d'État, peu sont accueillies favorablement par ce dernier. Mais ces derniers mois, ce fut notamment le cas pour la garantie du remplacement des congés maternité (Dans le budget de l'État de Genève, le financement des postes nécessaires à ces remplacement est désormais garanti!) ou le passage de la limite du nombre d'annuités reconnues pour le temps passé à l'éducation des enfants de 10 à 12 ans, soit 6 annuités maximum au lieu de 5 (Néanmoins, le Cartel attend toujours que cette modification soit enfin protocolée dans la réglementation s'appliquant au personnel...)

Mais quant au congé menstruel, au droit au congé paternité pour les CDD, à l'allongement du congé paternité ou encore l'accès à de nouveaux aménagements de fin de carrière (demi-journée de congé tous les 15 jours dès l'âge de 57 ans), certaines revendications ont été refusées, et d'autres n'ont pas encore été mises à l'ordre du jour du Conseil d'État. Regrettable, n'est-ce pas ? Ce 8 mars 2025 est également l'occasion de le dire!

Pour suivre l'avancement de nos négociations sur les revendications féministes, affiliez-vous aux organisations syndicales du Cartel et visitez notre site : www.cartel-ge.ch